

RAPPORT 2016 SUR LES CONDITIONS D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE DES OPC

➤ Rappel du périmètre retenu

Les 3 critères cumulés dans notre Politique de vote sont restés inchangés pour 2016, à savoir :

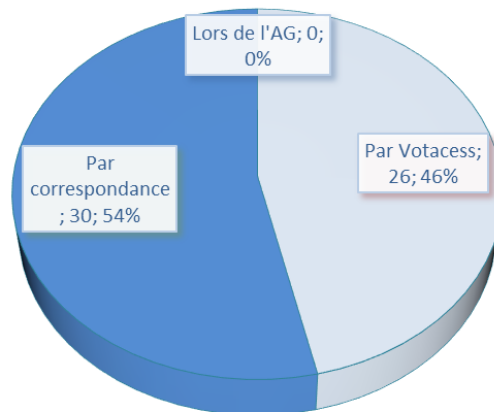
- ✓ **valeur cotée sur Euronext Paris**
- ✓ **avec une capitalisation boursière de 2.5 md d'euros minimum**
- ✓ **et position consolidée des OPCVM supérieure à 450.000 €**

➤ Nombre de sociétés concernées

Nous avons voté pour 56 sociétés, représentant environ 85 millions d'euros d'actifs (à 98% en valeurs françaises et 2% en valeurs européennes).

➤ Modalité de vote

Les votes exprimés se sont répartis ainsi :



Votaccess est la plateforme de vote par Internet qui a été choisie par la Place de Paris.

➤ Répartition des votes

Pour l'analyse des résolutions, nous n'avons pas recours à un service de conseil extérieur : nous procédons à une étude en interne en nous aidant des recommandations de notre association professionnelle, l'AFG.

OUDART GESTION a analysé 1 066 résolutions en 2016, a voté favorablement dans 945 cas et défavorablement dans 121 cas.

Les 121 résolutions négatives l'ont été pour les raisons suivantes :

Types de résolution	Nombre
Les opérations financières, fusions, ...	51
La rémunération des dirigeants et des salariés	18
La composition, nomination, rémunération des membres du Conseil d'administration	35
Les dispositifs anti OPA	11
Des modifications statutaires	1
L'approbation des conventions réglementées	1
L'approbation des comptes et l'affectation du résultat	4

➤ **Conflit d'intérêt**

OUDART GESTION n'a pas rencontré de situation de conflits d'intérêt au cours de l'année 2016 dans le cadre de l'exercice de ses droits de vote.
